

Henri Augustin, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V1,01
29/04/2022

État Civil

Henri Augustin était né le 21 août 1909 à Sallèles d'Aude (Aude), fils de Jules, Pierre, Marcel Augustin et de Berthe Tort. Il exerçait le métier d'artisan foudrier². Avant-guerre, il habitait Cuxac d'Aude par Narbonne. Il avait épousé Marcelle, Germaine Dagnias le 3 décembre 1932. Les époux avaient donné naissance à un enfant : Guy, né le 13 décembre 1934.

Situation militaire

Il a été recruté par le bureau de Narbonne matricule 1380. A la déclaration de guerre, il était caporal, affecté au 16^{ème} d'Intendance.

Captivité

Il est capturé le 12 juin 1940 en Seine-Inférieure³. Pour d'autres prisonniers enregistrés en même temps que lui, il est précisé : Saint-Valéry-en-Caux ; le 12 juin 1940 est précisément la date de la défaite de 50 000 soldats français et alliés qui cherchaient à embarquer dans ce port seinomarin. 35 000 d'entre eux ont été mis hors de combat après de violents affrontements. Les nombreux prisonniers ont été dirigés vers deux camps provisoires près de Rouen : l'un au Champ de Course et l'autre à Isneauville au nord de l'agglomération ; mais aucun document ne le confirme.

Transfert en Allemagne ; hospitalisation, kommando, évasion

Le soldat français a été enregistré 15 340 au Stalag VI B⁴ à une date inconnue. Il est dirigé vers l'hôpital militaire de Lingen, service L. Thuine, le 16 octobre 1940⁵. Rien ne permet d'affirmer que ses blessures étaient consécutives aux combats de juin.

Il est transféré à une date inconnue, la colonne correspondante de la liste rédigée par les Allemands n'ayant pas été renseignée⁶, à l'Oflag VI D⁷ (Münster en Rhénanie Westphalie). Il est alors affecté au kommando de Paderborn une centaine de kilomètres plus à l'est.

Une évasion massive est organisée le 28 février 1942. Lors d'un contrôle d'identité par la Feldgendarmerie, Henri Augustin et son camarade Albert Beltrame sont repris le lendemain dans la gare de Francfort-sur-le-Main.

Les évadés repris sont dirigés vers le Stalag IX B (Bad Orb) ; ils sont renvoyés à l'Oflag VI D le 6 mars. Ils sont condamnés par le tribunal militaire de Münster à 21 jours de prison et à la déportation en Pologne. Le 13, ils sont transférés au Stalag VI G à Arnoldsweiler-Düren et c'est de là qu'un convoi de déportés est formé pour le Stalag 325⁸.

1 Dossier statut 21 P 700 146 et Meldungen. Témoignages de Charles Burbail, Albert Beltrame, Roger Pistre

2 Fabricant de foudres, de tonneaux.

3 Seine-Maritime aujourd'hui. Selon les Meldungen et la fiche de suivi de captivité.

4 Le Stalag VI B était situé à Neuversen (Basse Saxe), près de la frontière hollandaise. Aucun document allemand ne le confirme.

5 Entrée n° 114/40-41 ; liste de blessés et malades arrivés à l'hôpital de Lingen.

6 Meldung 455 du Stalag VI B ouverte le 13/03/41.

7 Georges Audiget est bien enregistré soldat de 2^{ème} classe par les Allemands. Rien n'explique le passage dans un camp pour officiers. La Meldung 89 de l'Oflag IV D ouverte le 26/11/1941 indique juste le transfert vers le Stalag IV G.

8 Meldung 191 de l'Oflag VI D ouverte le 23/09/42.

Internement au Stalag 325 Rawa-Ruska

Le transport par train, en wagons à bestiaux plombés, commence le 26 avril⁹. Les prisonniers arrivent à Rawa-Ruska le 4 mai. Le 30 mai 1942, Henri Augustin est affecté au kommando 2102 F Fliegerhorst à Lemberg ; c'est un chantier de terrassement : préparation d'une base aérienne.

Deuxième hospitalisation

Il est admis le 26 octobre 1942 à l'hôpital militaire de Lemberg réservé aux prisonniers de guerre. Il souffre de rhumatismes aigus, diagnostic certifié par le Médecin Chef Guignet, certificat contresigné par un médecin allemand.

Rapatriement

Le rapatriement¹⁰ s'effectue par rame sanitaire. Le train part le 11 mars 1943. Arrivé en France, Henri Augustin sera réformé définitivement. Il est en effet déclaré invalide à 65% pour cause de polyarthrite et insuffisance mitrale.

Son nom figure aussi sur la Meldung 708 du Stalag 325 avec la mention : évadé. C'est une erreur, en réalité, il a été déclaré « Dienst Unfähig », inapte au service, et rapatrié sanitaire.

La famille s'établira à Vinasson (Aude) et s'élargira avec la naissance de Georges le 21 septembre 1945. Le soldat réformé deviendra receveur buraliste. Il obtiendra sa carte d'Interné Résistant n° 1212 16271 le 27 février 1959.

9 Témoignage du prisonnier.

10 Henri Augustin est cité dans la liste de rapatriés n° 110795 ; cette liste n'a pas été présentée lors de la consultation du dossier.